

**« Le politiquement correct ne proclame pas la tolérance ;
il ne fait qu'organiser la haine »¹**

comme aurait dit le connard de [Claude Eerdekens](#)...

CONFIANCE, subst. fém. : Croyance spontanée ou acquise en la valeur morale, affective, professionnelle... d'une autre personne, qui fait que l'on est incapable d'imaginer de sa part tromperie, trahison ou incompétence.

Il est de bon ton actuellement de proclamer, lorsqu'une information judiciaire est menée, que « l'on fait confiance à la justice »... comme si nous en avons vraiment le choix. Au-delà du caractère obséquieux du propos, il est surtout révélateur « en creux » de ce dont notre collectivité souffre le plus : le manque de confiance touche toutes les institutions. Et tout ce qui a rapport avec un pouvoir supposé ou réel. Il n'est pas sûr que la pratique répandue actuellement de jeter le discrédit sur « l'autre » permette de contribuer à disculper celui qui le professe.

GUERISON, subst. fém. : Apaisement, disparition de quelque chose de désagréable, de blâmable, de pénible.

Passé la légitime revendication du DROIT, reste la question de la reconstruction de la victime. Processus toujours périlleux et qui nécessite toujours un doigté qu'ignore parfois l'INFORMATION distillée comme bien de consommation avec ses lois spécifiques de l'offre et de la demande. Il n'est donc pas superflu de prendre aussi en compte cette question pour le juste discernement.

INFORMATION, subst. fém. : Ensemble des activités qui ont pour objet la collecte, le traitement et la diffusion des nouvelles auprès du public. *Une information honnête, libre, manipulée, objective; filtrer l'information; les grands moyens d'information; le marché mondial de l'information;*

Dans le « PANEM ET CIRCENSES » du monde contemporain, on est en droit de se demander qui, de l'informateur ou du consommateur est celui qui « produit » ou « provoque » ce qui est devenu, dans bien des médias, un « bien de consommation » avant d'être une « d'intelligence » - au sens de « compréhension » - des mécanismes et des enjeux qui régissent le « bien commun ».

JUSTICE, subst. fém. : Principe moral impliquant la conformité de la rétribution avec le mérite, le respect de ce qui est conforme au droit.

A ne pas trop rapidement confondre avec l'équité... La Justice, avant d'être une des trois composantes de l'Autorité, est aussi un pouvoir. Avec la nuance qui appartient étymologiquement à l'un ou l'autre de ces deux termes. Pouvoir qui se trouve de plus en plus en concurrence avec « le » Politique, « les » Médias. Et dans les

¹ Jacques Barzun : "Political correctness does not legislate tolerance; it only organizes hatred"

vociférations des uns et des autres, la question à se poser est de savoir si la JUSTICE remplit le rôle qui lui est dévolu par les règles démocratiquement décidées, et que le citoyen peut légitimement attendre d'elle.

PILORI, subst. masc. : Poteau ou appareil tournant sur un pilier situé sur une place publique, auquel on attachait un condamné, avec un carcan au cou, pour l'exposer aux regards de la foule et marquer ainsi son infamie ; *Mettre, clouer au pilori*. Signaler à l'indignation publique, au mépris

Le nombre de « présumés innocents » que l'on présente à la vindicte populaire donne à craindre que le PILORI remplace le jugement mûrement pesé dans un débat contradictoire et suivant des règles convenues. Le plus inquiétant n'est pas tant la résurgence de cette pratique moyenâgeuse qui va chercher sa nourriture dans un voyeurisme de bas-étage qui se drape dans un omnipotent « droit à l'information » (qui sert surtout l'émetteur), mais bien qu'elle devienne la règle, imposée par les tenants incontestables du pouvoir actuel que sont les médias, et auxquels des gens de Loi peu scrupuleux sur le plan de la déontologie se rendent complice de façon délibérée... et pas toujours désintéressée.

POLEMIQUE, subst. fém. & adj. : Discussion, débat, controverse qui traduit de façon violente ou passionnée, et le plus souvent par écrit, des opinions contraires sur toutes espèces de sujets (politique, scientifique, littéraire, religieux, etc.); genre dont relèvent ces discussions.

Certaines définitions touchent à cette « relecture » de l'actualité. Relue et servie par les médias à des usagers pas toujours au fait de la subtilité du genre littéraire. Utilisée sans mise en perspective que le client serait en droit d'attendre. Et qui se trouve finalement être un encouragement à la paresse intellectuelle.

PREDATEUR, subst. masc. : (Animal ou plante carnivore) qui se nourrit d'espèces animales ou végétales brutalement détruites au risque de les mettre en danger.

Attitude plus répandue qu'on ne l'imagine. Prédation de la Nature, du bien d'autrui, et de l'autre... jusqu'au plus intime. Ce qui constitue, dans ce dernier cas, une violence indicible. Mais on fait peu de cas de cette attitude transposée sur le plan spirituel : la « désinformation » procède parfois de la même « économie », la bien nommée...

PRESCRIPTION, subst. fém. : Mode d'extinction de l'action publique par l'écoulement, à partir du jour de la commission de l'infraction, d'un certain délai fixé par la loi à 10 ans pour les crimes, 3 ans pour les délits et 1 an pour les contraventions`` (Jur. 1971).

Nombreux sont les délits « imprescriptibles » au sens où la victime aura à assumer toute son existence une souffrance dont l'auteur pourrait revendiquer « en droit » d'être réhabilité. Ce qui pose la question connexe de la réparation au sens de l'article 1382 du CC « Tout fait quelconque de l'homme, qui cause à autrui un dommage, oblige celui par la faute duquel il est arrivé, à le réparer. »

SECRET, subst. masc. : [À propos d'informations concernant la vie pol., publ. ou professionnelle] Ce qui ne peut être connu ou compris parce que volontairement caché à ceux qui ne sont pas initiés ou confidents.

Il est de mauvais ton de garder par devers soi des informations censées devoir être connues universellement de par une règle non argumentée, assénée comme VERITE (cfr supra) par ceux qui détiennent un pouvoir reconnu ou occulte. Reste la question du « for interne » et du « for externe » balayée par le tsunami du « droit de savoir » qui ne conjugue assez étonnamment jamais en termes de « devoir ».

VERITE, subst. fém. : Connaissance reconnue comme juste, comme conforme à son objet et possédant à ce titre une valeur absolue, ultime.

La Vérité est le fruit d'un discernement généralement long. Qui doit tenir compte de nombreux paramètres, pas nécessairement tous connus de tous les protagonistes. Dans de nombreux médias, par effet de « zooming », par manque de recul, par paresse intellectuelle... ou « mauvaise foi » (voir par ailleurs) évidente, on présente comme VERITE ce qui n'en a pas tous les attributs.